



DOCUMENT DE TRAVAIL

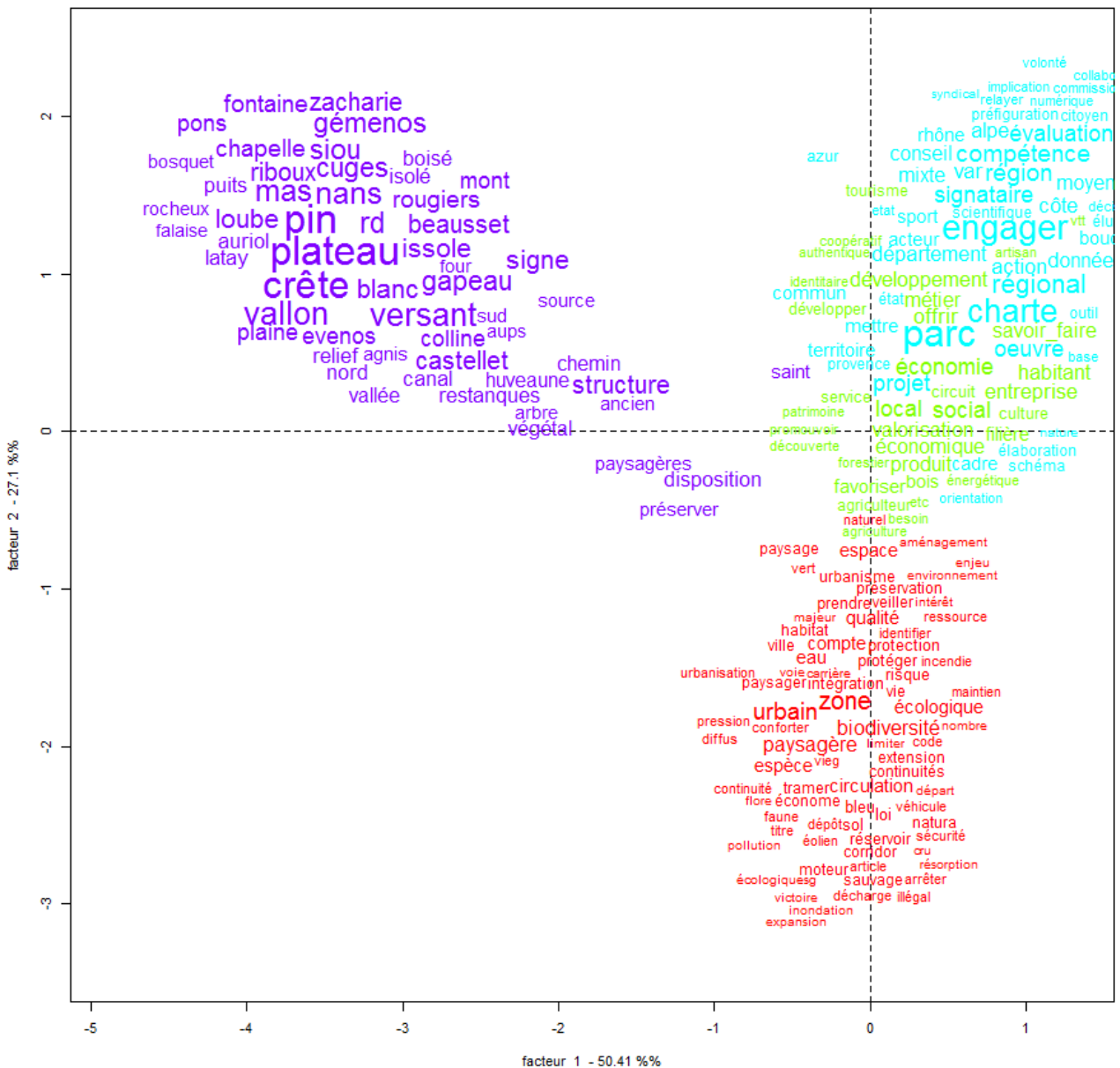
Conseil de développement
du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

COMMISSION : Education à l'environnement et au territoire

Titre : Interprétation logométrique de l'avant-projet de Charte

Responsable de commission et rédacteur de l'analyse : Jean-Jacques SALONE

AFC (AFC2DL) (analyse factorielle des correspondances, algorithme alceste) :



4 classes de mots apparaissent (les 4 couleurs) qui font apparaître leurs relations privilégiées. En haut à gauche, ce sont les localités de la Sainte-Baume (c'est déjà une interprétation de nommer ainsi cette classe) autour des



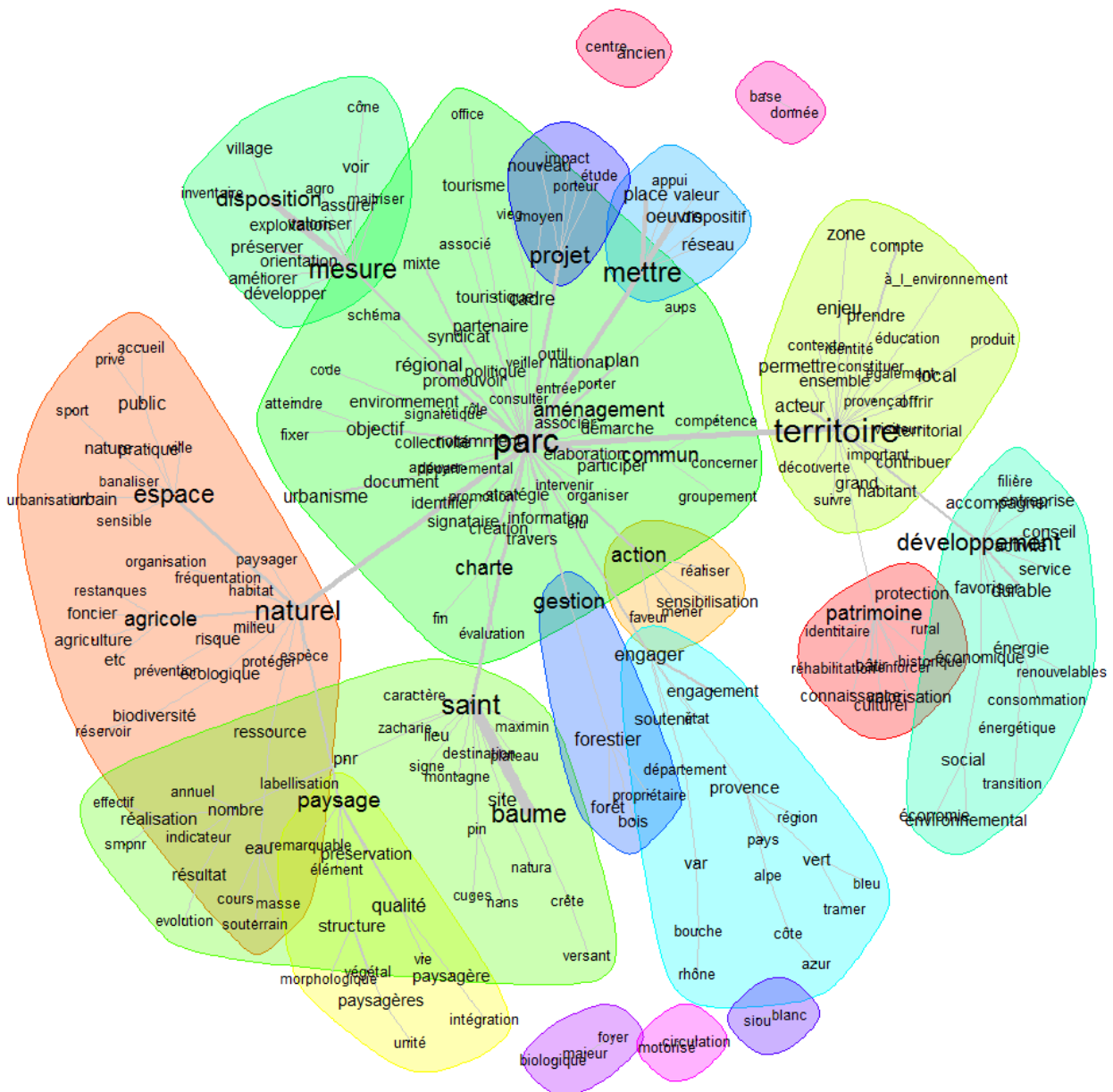
DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil de développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

crêtes entre autres. Cette classe s'oppose à la classe rouge en bas à droite, qui souligne (interprétation) la menace urbaine, très homogène et forte, et largement compensée par des mesures de protection. En haut à droite, 2 classes se mêlent : les instances officielles en bleu avec leur parc et leur charte, et le tissu socio-économique en vert. Noter que la classe verte est au centre du graphique, faisant le lien avec les autres classes. Noter aussi qu'aucune classe ne s'oppose à celle du parc (elle aurait été en bas à droite). Ces deux remarques peuvent s'interpréter en disant que le tissu socio-économique est une composante évoquée dans la mise en place du parc mais pas un contre-pouvoir (démocratie participative ?). Noter aussi que cette interprétation ne concerne que le document traité, et que l'analyse d'autres documents (ou une analyse systémique) pourrait conduire à d'autres interprétations.

Il est aussi intéressant de regarder dans le détail les petits mots qui sont dans chacune des classes.

ADS (graph simi 1) (analyse de similitudes) :





D O C U M E N T D E T R A V A I L

Conseil de développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Ce graphique fait davantage ressortir des associations ou des oppositions sémantiques sous forme de communautés discursives (les tâches) et de liens pondérés entre elles (en gris). (il y a là aussi des biais algorithmiques que je ne détaille pas ici).

Ainsi, on retrouve bien le parc au centre, avec son cortège de mesures, en particulier celles visant à contrôler l'urbanisme (à droite de la communauté du parc) et le tourisme (en haut de la communauté). Proche de ce centre névralgique, on trouve essentiellement trois communautés : celle du territoire, avec ses enjeux et ses acteurs ou habitants (encore une fois à côté du parc), celle de la Sainte-Baume, avec ses villages et ses sites, et celle de la nature, dans laquelle l'usage des espaces est souligné (par le sport, l'urbanisation) ainsi que leur protection (biodiversité, ...).

Les deux dernières communautés se croisent sur la communauté du paysage, avec les mêmes enjeux.

Enfin, d'autres communautés gravitent plus ou moins loin du centre. Celle du développement est liée à la communauté du territoire, la problématique énergétique apparaissant comme une question éloignée qui empiète sur la question de patrimoine. L'interprétation est aisée.

La communauté des mesures complète celle du parc, avec celle de projet aussi. Les communautés satellites sont aussi intéressantes, celle des engins motorisés (épine dans le parc), celle du Siou Blanc (forte spécificité).

Conclusion :

Les deux graphes fournissent un instantané de comment les auteurs du document voient un parc, ce parc en particulier: leur vision de sa gouvernance et de ses missions, leur vision des problèmes, ...

Tous les propos qui précèdent sont des interprétations personnelles partiellement fondées sur les spécificités des algorithmes mis en œuvre.

Un biais est à signaler :

Le document analysé est complet, avec les titres (redondants), la table des matières, ...

Une analyse plus fine consisterait à ne retenir que les mesures et les dispositions.